



Le ministre délégué auprès du ministre de la justice garde des sceaux, Me Jean De Dieu Momo, salue la clairvoyance de l'avocat français Me Éric Dupont Moretti, défenseur de Maurice Kamto.

Lire sa sortie

Lorsque mon confrère Dupont Moretti arrive au Cameroun il s'attend a trouver une dictature criminelle pure et dure. Mais déjà a la demande du visa contrairement a ce qu'on lui avait dit, il ne rencontre aucune difficulté et son assistant et lui reçoivent leur visa. Lorsqu'il arrive au Cameroun depuis l'aéroport jusqu'a son hôtel il ne trouve aucune scène de guerre.

Au contraire il voit un peuple chaleureux qui vit en paix et dans l'allégresse générale, dans la joie donc. A son hôtel il zappe la télé et découvre un pays en paix sur toutes les chaines.

Le lendemain, il va vers les autorités et ne rencontre aucune difficulté. Il s'attendait au pire. Il découvre des autorités accueillantes et qui coopèrent avec lui. L'accès a ses clients lui est facilite et la confidentialité de son entretien avec ses clients garantis. Bref ce et une affaire purement judiciaire dans laquelle les droits de la défense sont scrupuleusement respectés.

Il s'offre le luxe de donner une conférence publique sans observer les formalités légales de la

déclaration et n'est pas inquiète. Il va même jusqu'à faire ingérence dans les affaires internes de notre pays en suggérant que le président de la république devrait discuter kamto (ce n'est pas le rôle de l'avocat mais il a plaidé qu'il est un médiateur), sans recevoir de remontrances. Alors il comprend que l'affaire est cuite.

Il fait profil bas et négocie. Entre les lignes il plaide la clémence et le pardon. Voilà un brillant avocat ! Il a bien Compris que son client était allé très loin et avait franchi le Rubicon. Bravo confrère. Professionnellement Je te respecte. Au lieu de faire un saut dans le néant, mieux vaut négocier une porte honorable de sortie. C'est ici qu'un praticien du droit privé voit clairement ce que ne voit pas l'agrégé de droit public."